

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 11 (1981)
Heft: 12

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRO SENECTUTE



Pour la Vieillesse

Porrentruy, 16 octobre 1981

Une assemblée prometteuse et efficace

C'est Porrentruy, ravissante capitale de l'Ajoie, qui abrita la 64^e assemblée ordinaire des délégués de la Fondation suisse pour la Vieillesse-Pro Senectute. Cadre admirable que celui offert par cette ville dont les origines se perdent dans la nuit des temps, ce qui ne cesse d'intriguer les historiens. Porrentruy est-elle, comme certains le prétendent, l'Amagétobrie de Jules César, ou a-t-elle été fondée par Ragentrude, femme de Dagobert I^{er} au VII^e siècle? Les aimables délégués cantonaux de Pro Senectute ne se penchèrent pas sur ce problème: ils avaient d'autres chats à fouetter!

Le 16 octobre, venus de toute la Suisse, les participants se réunirent dans l'Ancienne Eglise des Jésuites, et l'assemblée, ouverte par M. Ulrich Braun, secrétaire général, se déroula dans la meilleure ambiance. La vice-présidente du Parlement jurassien, Mme Liliane Charmillot, apporta le salut des Autorités du canton du Jura. Elle souligna que toute personne âgée doit pouvoir garder le sentiment de sa valeur et de son utilité au sein de la collectivité.

Après que le président Gabriel Nusbaumer eut retracé l'activité de son comité cantonal, on entendit l'allocution d'ouverture de M. H.-P. Tschudi, ancien conseiller fédéral, président de

la Fondation. Cet exposé fait avec précision le point de la situation des personnes âgées dans notre pays et des objectifs poursuivis par Pro Senectute. En voici d'importants extraits.

L'allocution de M. H.-P. Tschudi

«Notre fondation accomplit de nombreuses tâches concrètes en faveur des personnes âgées. Elle a également la mission essentielle de maintenir en éveil, auprès du public, la compréhension pour l'ancienne génération, de susciter une prise de conscience des problèmes touchant aux personnes âgées. Est-ce vraiment nécessaire? L'AVS s'est continuellement développée et, au cours de ces dernières années, beaucoup de maisons de retraite, de logements pour aînés, ont été construits. Ces réalisations sociales, entreprises en faveur de la génération des anciens, doivent être saluées avec reconnaissance. Toutefois, ces derniers temps, en particulier sous l'influence de la récession économique, des signes de lassitude se sont manifestés. La solidarité confédérale a été mise de côté dans certains milieux et, pour des succès politiques non évidents, on a favorisé l'opposition entre la jeune et l'ancienne génération. Enfin, certains scientifiques de l'économie propagent à nouveau des théories purement utilitaires et matérielles; ils ignorent les principes de l'éthique et les objectifs de l'économie.

»La condition préalable, pour que notre Confédération vive son avenir avec bonheur, est que les cantons, les régions linguistiques, les confessions et

SECRÉTARIATS CANTONAUX :

Genève, 3, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 49, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc (039) 23 20 20
Biénné, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

les générations soient solidaires entre eux. Ce qui est absolument nécessaire, c'est l'établissement d'un *pacte entre jeunes et vieux*. Par ses contributions, la génération active finance les rentes des personnes âgées. De leur côté, les jeunes citoyens acquièrent le droit à une rente vieillesse quand viendra, pour eux, le moment de la retraite. Lorsque l'on affirme parfois que les rentes de la jeune génération sont menacées, c'est, une fois de plus, méconnaître la question.

»La tâche particulière de notre fondation est de contribuer au maintien d'une relation équilibrée entre jeunes et vieux. Pour cela, nous ne devons pas nous fixer aux besoins et aux prestations en faveur des personnes âgées seulement, mais bien à la réalité qui est valable pour chacun. *La vieillesse est notre avenir!*

La belle ville de Porrentruy, capitale de l'Ajoie, accueillit cette année, les délégués Pro Senectute venus de toute la Suisse. Au fond, le château.



»C'est avec joie que nous constatons que le Conseil fédéral, particulièrement le responsable des assurances sociales, le conseiller fédéral Hürli-mann, chef du Département de l'intérieur, voit une grande attention aux problèmes des personnes âgées. La preuve la plus récente en est l'augmentation des rentes de l'AVS de 12% environ à partir du 1^{er} janvier 1982. Nous espérons que les Chambres fédérales feront preuve du même esprit social en faisant aboutir les consultations relatives au deuxième pilier.

»Si Pro Senectute est restée vivante, c'est avant tout en raison de sa structure fédérative. Les comités cantonaux prennent toujours de nouvelles initiatives, afin de satisfaire au mieux les besoins de leurs régions. Les tâches envers les personnes âgées deviennent sans cesse plus exigeantes et ceci, sans doute, en raison de l'augmentation de leur nombre qui a dans notre pays, dépassé *le million*.»

Une conférence mondiale

Le rapport d'activité du comité de direction fut présenté par le président P. Binswanger, rapport très fouillé dont les chapitres essentiels sont consacrés au «concept de perfectionnement» et au «cahier des objectifs 1981» qui démontrent la préoccupation de la Fondation de faire toujours mieux et toujours plus en faveur des aînés. Le rapport souligne aussi que la Foire des Aînés qui s'est tenue cette année à

Zurich, a reçu plus de 20 000 visiteurs. L'an prochain, un congrès des aînés sera organisé à la Foire d'échantillons (MUBA) à Bâle. M. Binswanger signala encore que la Conférence mondiale de l'ONU sur la vieillesse aura lieu en été 1982 à Vienne. Un comité national suisse est formé par Pro Senectute, composé de 3 commissions chargées d'étudier les questions suivantes: sécurité sociale, santé, sécurité financière et conséquences du vieillissement. Présidé par M. Binswanger, ce comité national comprendra le représentant de l'Office fédéral des Assurances sociales, le Département fédéral des Affaires étrangères, l'Office fédéral de la Santé, la Société suisse de gérontologie, des fédérations de personnes âgées, des organisations faîtières d'employés et d'employeurs, ainsi que la Fondation Pro Senectute (secrétaire général plus comités cantonaux de Vaud et Zurich). Ce ne sera pas une mince affaire!

C'est à l'unanimité que furent adoptés ces divers rapports ainsi que les comptes 1980 et le budget 1982 présentés par M. Risi. L'allocution de clôture, prononcée par le vice-président de l'assemblée des délégués, l'ancien conseiller aux Etats Louis Guisan, mit le point final aux délibérations. Voici des extraits de ce texte qui fut chaleureusement applaudi.

L'allocution de M. Louis Guisan

«Parmi les documents préparés pour l'assemblée d'aujourd'hui, le cahier des objectifs mérite un intérêt particulier. Je vous propose de consacrer un instant de réflexion au quatrième but énoncé dans ce cahier: «Encourager les personnes âgées à se prendre en charge.»

»Au premier abord, ce but n'est qu'une utopie, car il méconnaît un fait élémentaire: les personnes âgées se définissent comme celles qui ont perdu

les moyens de se prendre en charge. De gré ou de force, elles cessent d'exercer leur profession. Pour subsister sans salaire ni gain, elles dépendent des rentes que leur fournissent les œuvres sociales publiques et privées, AVS et caisses de retraite, éventuellement des revenus d'une fortune personnelle.

»Dans ce passage de l'indépendance à la dépendance, l'événement le plus dur à supporter est la fin de l'activité professionnelle. Le travail est, en effet, un élément essentiel de la condition humaine.

»Dans sa lettre encyclique «*Laborem exercens*» — un protestant aussi est enrichi par l'étude des messages pontificaux — le pape Jean-Paul II vient de souligner le sens du travail. Par lui, l'homme se procure le pain quotidien. Par lui encore, il soumet la terre et s'affirme comme un sujet qui décide de lui-même. Par lui enfin, il accroît le bien commun élaboré par ses compatriotes et occupe pleinement sa place dans la société.

»Des progrès, dont il convient par ailleurs de se réjouir, ont eu pour effet de rendre le problème plus aigu aujourd'hui que hier. La prolongation de la vie humaine et l'aménagement de la sécurité sociale durcissent, en quelque sorte, la fin de la carrière professionnelle. Il faut que les vieux fassent place aux jeunes, ce pourquoi l'administration et les entreprises en sont venus à fixer des limites d'âge à partir desquelles le travailleur passe à l'état de retraité.

»La personne âgée est-elle donc condamnée à ne plus travailler et, du même coup, à subir une perte d'humanité? Avec raison, notre institution se donne pour but d'encourager les personnes âgées à se prendre en charge.

»Pour que ce but soit atteint, nous devons nous élever au-dessus de la notion du labeur quotidien et mettre le travail à son juste niveau, qui est d'or-

Sur la tribune, de g. à dr.: MM. Louis Guisan, vice-président de l'assemblée des délégués, ancien conseiller aux Etats; Peter Binswanger, président du comité de direction; H.-P. Tschudi, ancien conseiller fédéral, président de l'assemblée des délégués; Ulrich Braun, secrétaire général de la Fondation; Hans Risi, trésorier, et Jean-Louis Delacour, secrétaire romand.



dre spirituel. Jean-Paul II nous le rappelle en ces termes: «Par son action, l'homme ne transforme pas seulement les choses et la société, il se parfait lui-même...» Ainsi spiritualisé, le travail ne consiste pas dans la multiplication des activités de remplacement. Il est des personnes âgées qui aiment exhiber leur agenda pour démontrer qu'elles ont autant d'engagements qu'avant. Ou encore qui expliquent qu'elles gardent telle présidence ou tel secrétariat parce que ça les «occupe», comme si elles étaient propriétaires des institutions en cause.

» Il y a tout mieux chercher le travail ailleurs. Deux directions seront ici suggérées, vers l'ordre et vers le prochain. » L'âge apporte enfin le temps nécessaire pour la mise en ordre en soi et autour de soi. N'importe quel logement offre le lieu paisible où placer le fauteuil de la lecture, du souvenir, de la méditation et des vues d'avenir. Ces heures ne sont perdues ni pour la personne âgée, ni pour ses proches, qu'elles perfectionnent en sereine sagesse. » Féconds sont encore les moments consacrés à l'épuration des affaires et des dossiers. Classeurs fédéraux, chemises de toutes couleurs, fourres en plastique, brochures et coupures, ce fatras produit par la vie active attendait depuis trop longtemps d'être pesé et, pour la plus grande partie, détruit. Ainsi prend fin ce qui n'était qu'éphémère et se perpétue ce qui mérite d'être transmis à des jeunes mains.

» Les occasions ne manquent pas de travailler à son prochain. La plus banale et la plus enrichissante est la vérité, de personne âgée à personne âgée. Non pas dans le ressassement des misères de la vieillesse ou des déboires familiaux, mais dans la mémoire partagée et la confiance pour demain. Le vieux qui sort de chez lui et va voir autrui travaille. En se donnant pour but, notamment d'encourager les personnes âgées à se prendre en charge, Pro Senectute vise haut et juste. Haut, parce que les personnes âgées ne se prendront en charge que si elles donnent à leur travail sa dimension spirituelle. Juste, parce qu'il n'est de bonheur pour l'homme, jeune ou vieux, que dans sa vocation réalisée. »

Un apéritif offert par la Ville de Porrentruy permit au conseiller municipal J. Gueniat de saluer, l'assistance et de rappeler les grandes dates de l'histoire de sa belle cité.

Cette 24^e assemblée fut une journée utile qui aura des retombées bienfaisantes sur le sort des personnes âgées de notre pays, ce qui constitue la préoccupation permanente de la Fondation suisse Pro Senectute.

Finale du tournoi de jass pour aînés

Ces dames de cœur...

Ça tapait dur le carton, à la salle panoramique du Centre d'information et d'arts graphiques à Lausanne, en ce mercredi 14 octobre. Il s'y déroulait la finale du tournoi de jass pour aînés organisé conjointement par le comité vaudois de Pro Senectute, le Service de prévoyance et d'aide sociales, la Fédération vaudoise des clubs d'aînés.

Beaucoup d'appelés... peu d'élus

Ils étaient plus de 1200 de tous les coins du canton à avoir répondu à l'appel dans le but suprême d'accéder à cette finale. 1200 à se soumettre de bonne grâce, dès le printemps, aux éliminatoires puis aux quarts et aux demi-finales destinés à sélectionner les 12 équipes qui, ayant franchi sans encombre le cap de ces épreuves, se retrouvaient pour un ultime affrontement. Le temps de faire connaissance, d'échanger quelques mots, de boire un petit café et les choses sérieuses commencèrent. Mesdames et Messieurs, à vos jeux!

MM. Ernest Marguairaz et Jean Carrel présidaient au bon déroulement de cette dernière étape du tournoi, le second nommé jouant aussi les gardes-chiourmes pour faire régner le silence. On entendait voler une mouche dans la salle. Seuls quelques mots rituels murmurés entre les dents rompaient le silence: «chibre», «cœur atout»...

Les dames au pinacle

On connaît la réticence des hommes pour les réunions du 3^e âge et on le déplore. Les rencontres de jass ont, par contre, toutes leurs faveurs. Quant aux dames, elles font généralement preuve d'une certaine retenue. Pourtant, pour la première fois, un juste équilibre s'était établi, les dames s'étant inscrites en force. Parmi elles, la plus fidèle d'entre toutes, Mme Fanny Tarin, de Bussigny, qui par sa présence répétée en finale, témoigne bien à quel point elle est rompue au jass. Et elle allait nous le prouver une fois de plus. Je me suis laissé dire qu'elle savait jouer aux cartes avant même de savoir écrire!...

Dès le début la lutte fut serrée. A l'arrêt de midi, après les 5 premiers tours, l'équipe formée de Mmes Tatti et Chopard, d'Echallens, était en tête. Et ces dames étaient fermement résolues à ne pas céder leur place de leader. Dans l'après-midi, la chance se mit à sourire à une autre équipe féminine, celle précisément de Mme Tarin et de Mme Martignier, de Bussigny. Et ce sont ces deux équipes, qui, finalement, enlevèrent les deux chansons en étain avec gobelets — offerts par «24 Heures» — traditionnel gage de la victoire. La troisième équipe classée, celle de MM. Schaffroth et Saugy reçut des objets confectionnés par des personnes âgées dans les ateliers de création de Pro Senectute, offerts par la Fédération vaudoise des clubs d'aînés. Quant aux «viennent ensuite», ils ne s'en allèrent pas bredouilles. Ils reçurent tous du Département cantonal de prévoyance sociale et des assurances un bon pour un repas aux chandelles organisé, cette année, au Château de Coppet, par Pro Senectute. De plus, chaque équipe reçut une bouteille de vin offerte par le chef du Service de prévoyance et d'aide sociales, M. Gilbert Sandoz, père spirituel de ce tournoi. Même les



(Photo Air.)

moins chanceux, l'équipe formée de MM. Duflon et Weidmann, de Pully, reçurent le prix offert, en guise de consolation, par la colonie suisse de Marseille: en l'occurrence des sous-verres d'olivier. Quatre autres prix, ceux de la Direction de la Sécurité sociale de la ville de Lausanne (2 magnifiques plats en étain) et ceux des ateliers pour handicapés Polyval (2 étuis cuir pour cartes à jouer) récompensaient respectivement les 2 équipes ayant obtenu le plus de matches, l'équipe ayant fait la meilleure passe et celle ayant réalisé la plus petite.

Si seules 24 personnes étaient présentes à Lausanne, il convient de relever le mérite de tous ceux, c'est-à-dire les quelque 1200 personnes qui ont pris part à ce tournoi car, comme on le dit communément en matière de sport, ce n'est pas gagner qui compte, mais participer!

Les prix ont été distribués en fin d'après-midi, au cours d'une petite réception offerte et animée avec la verve qu'on lui connaît par M. Armand Péclat, directeur du Département vente et diffusion de «24 Heures/Tribune-Le Matin». De nombreuses personnalités des institutions concernées y participaient parmi lesquelles M. Elie Benmoussa, secrétaire général du Département de la prévoyance sociale et des assurances, M. le professeur Jean Wertheimer, président de Pro Senectute-Vaud, M. Gilbert Sandoz, chef du Service de prévoyance et d'aide sociales et M. André Piller, municipal de la ville de Lausanne, chef de la Sécurité sociale, qui prenant la parole, se plurent à souligner le caractère particulièrement sympathique de ces joutes et se félicitèrent du succès toujours croissant qu'elles remportent.

L'ambiance chaleureuse, la bonne humeur et l'enthousiasme général qui présidèrent à cette journée permettent d'augurer avec plaisir de la 5^e édition de ce tournoi l'an prochain.

Jacqueline Mayor-Schwegler

Résultats

1. Marie-Louise Tatti, Yvonne Chopard: «Prix 24 Heures». 2. Simone Martignier, Fanny Tarin: Prix «24 Heures». 3. Alfred Schaffroth, Alfred Saugy: Prix Fédération vaudoise des clubs d'aînés. 4. Ida Steiner, Elise Walther. 5. Gérard Ferrot, Pierre Gygax. 6. Armand Pidoux, Maurice Binggeli. 7. Edmond Menétrey, Victor Pirinoli, ex aequo: M. et Mme Charles Pouly. 9. Dorcas Pulfer, Henriette Moulin. 10. Marcel Pointet, Ali Simon. 11. Violette Malherbe, Suzanne Grin. 12. Marc Duflon, César Weidmann: Prix Colonie suisse de Marseille, Prix Polyval, ateliers pour handicapés.

À VAUD

Vingt années d'aide au foyer

Mercredi 28 octobre, le grand restaurant du Comptoir suisse s'était mué en ruche. Quelques centaines d'aides au foyer étaient conviées à fêter le 20^e anniversaire de leur Service, en présence de représentants des Autorités, de l'équipe dirigeante de Pro Senectute et de nombreux invités. Une salle fleurie pleine de gaité, d'enthousiasme qui, avant d'applaudir les prestations pleines de fantaisie et de talent du Service des loisirs de Pro Senectute, prêta attention aux discours qui prouvaient aux aides au foyer l'estime qui les entoure et soulignèrent le développement d'une activité bienfaisante entre toutes.

Le président de Pro Senectute Vaud, le professeur Jean Wertheimer salua les officiels et invités, parmi lesquels le président du Conseil d'Etat, M. Pierre Aubert, Me Viret, président de l'Organisme médico-social vaudois, M. Grin, président de l'Union des communes vaudoises, le conseiller national Gloor, les représentants des institutions privées, sans oublier les vedettes de la journée, les vaillantes aides au foyer en tête desquelles on remarquait l'ancienne directrice du service, Mlle Nelly Matile, et celle qui lui succéda, Mme Danièle Genhart.

Si la place ne nous était pas comptée, conséquence d'une information Pro Senectute très fournie, nous ne manquerions pas de publier de larges extraits des discours, au demeurant fort intéressants. Nous ne pouvons donner ici qu'un reflet d'une manifestation sympathique, mais nous nous réservons de revenir sur le sujet en 1982. M. Daniel Girardet, directeur de Pro Senectute Vaud, retraça l'historique du service qui fut créé en 1960 sous la présidence du pasteur O. Schwitzguébel. Débuts modestes, mais grâce à l'action de recrutement auprès des paroisses et des associations féminines entreprise par Mlle Brun, une quinzaine d'aides au foyer se mirent bientôt à l'ouvrage. Aujourd'hui, elles sont près de 500 sur terre vaudoise. Parmi toutes ces abeilles diligentes, il en est une de la première heure, toujours active: Mme Judith Ferrand. M. Girardet rappela que le Service est avant tout destiné à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées dans les meilleures conditions de vie, tâche qui est



poursuivie avec succès grâce à la collaboration des autorités civiles et religieuses, du corps médical, des infirmières, des assistants sociaux et d'institutions privées d'aide à domicile telles que les Associations familiales, le Bénévolat, les Associations de repas chauds, la Croix-Rouge, etc. «A la suite de la mise sur pied en 1967 de l'Organisme médico-social vaudois, notre Service a pris un développement ultra rapide et considérable. Il est actuellement implanté dans 50 communes à forte densité de population.»

M. Girardet précisa que le Service comprend un chef, Mme Danièle Genhart, et 16 dames responsables de secteurs lausannois et régionaux qui ont planifié le travail de 470 aides au foyer. L'année dernière, les aides au foyer ont accompli 135 000 heures auprès de 2261 personnes en âge AVS. L'importance des investissements a amené les autorités concernées et le comité Pro Senectute à créer une commission «quadripartite» destinée à superviser l'activité générale du Service et proposer aux instances intéressées des options fondamentales.

Service des loisirs de Pro Senectute-Vaud

Cahier d'animation 1982

Soucieux d'apporter aux clubs d'aînés des sujets d'animation variés et divertissants au goût de chacun, le service des loisirs de Pro Senectute-Vaud a glané des idées nouvelles récapitulées et présentées dans une petite brochure qui vient d'être élaborée. Il s'agit de films, de spectacles audio-visuels, de causeries avec film, de musique, de chansons.

Voici les 12 propositions qui y sont présentées:

- La GASS aérienne suisse de sauvetage, présentation de M. Silvio Re-

Mais quelle est la différence entre une femme de ménage et une aide au foyer? M. Girardet le précisa en ces termes: «La femme de ménage est au service d'un employeur privé. Votre employeur à vous, Mesdames, c'est la société. A travers notre Fondation, vous êtes au service de la population et des autorités qui vous ont confié une tâche sociale en faveur des aînés.» L'assemblée applaudit ensuite Mme Danièle Genhart et M^e Viret, président de l'Organisme médico-social vaudois, avant d'écouter le message du conseiller d'Etat Pierre Aubert, président de l'Exécutif vaudois. Celui-ci exprima satisfaction et encouragements: «En quelques dizaines d'années, notre population s'est transformée de façon prodigieuse. Les ressources de l'économie et les progrès de la médecine se sont conjugués pour nous donner des vieillards en grand nombre. Ceux-ci doivent être le levain d'une société qui apprenne à redécouvrir et à reformuler son identité humaine par la solidarité, le bon sens, la joie de vivre et le respect de la mort. Dans cette perspective, Pro Senectute est susceptible de tenir un rôle irremplaçable dans la mesure où il doit être non seulement un défenseur et un gestionnaire de la vieillesse, mais aussi un animateur de la vieillesse.»

M. Pierre Aubert conclut son allocution par un remerciement «à toutes les aides au foyer de Pro Senectute qui, depuis 20 ans, ont apporté du soulagement, de la présence humaine et de l'amitié à de nombreux vieillards».

fondini, pilote et responsable de la base de Lausanne

- La fabrication d'un accordéon
- «Causeries autour du monde», présentation de M. Jean-Marc Probst participant à la Course autour du monde de la télévision
- Bourvil et Fernandel
- Les rayons de soleil
- Les costumes suisses
- Du cabaret au music-hall
- La vie d'Edith Piaf
- Accordéon et chansons
- Les fleurs et les oiseaux
- Chiens guides, commentaire de Pierre Lang avec la participation de Mme Vérène Meyer et de son chien
- Festival de films.

Responsables de clubs, demandez le programme avec détails et prix au Secrétariat de Pro Senectute-Vaud, Service des loisirs, Maupas 51, 1004 Lausanne, tél. 021/36 17 21. Des après-midi intéressants, instructifs et divertissants en perspective!

À Fribourg

Pro Senectute Fribourg au Maillon

Cher Monsieur, vous ne connaissez pas le Maillon des Chevalleyres-sur-Blonay? Alors, venez faire avec moi une petite promenade dans cette maison si sympathique.

Dès l'abord, je vous présente les deux jeunes ambassadeurs de la maison, MM. Keel et Kurz qui, avec discrétion et amabilité, veillent au bien-être de 25 Fribourgeois qui se sont installés au Maillon, du 21 septembre au 3 octobre.

Et voici Mlle Jacqueline, l'animatrice dévouée qui a organisé les loisirs et, par d'inoubliables promenades en cars, nous a fait redécouvrir les beaux sites du Lavaux. Par sa cordialité et sa bonhomie naturelle, elle a gagné notre amitié.

Au crépuscule du séjour, cette corolle de vacanciers a également remercié Mme Ansaldi qui s'est donné beaucoup de peine pour nous inculquer les rudiments de cette gymnastique que nous devrions continuer à pratiquer une fois de retour dans nos foyers.

Au repas d'adieu, où des mains de fée avaient décoré nos tables, nous avons rendu hommage à toutes ces demoiselles qui se dépensent sous la houlette aimée et respectée de Mlle Borgeaud, responsable du personnel. Elles nous ont si bien servis ces demoiselles! Il faut les rassembler en un bouquet où couleurs et parfums se concrétisent par leurs sourires qui se promènent autour des tables, dans les corridors, dans les chambres, partout. Que ces jeunes sourires font du bien aux personnes du 3^e âge!

M. Rochat, sous-directeur, est venu prendre congé lors de la soirée d'adieu. Nous savons tout le soin que met la Direction à faire du Maillon une oasis de paix et de bien-être. Donner du bonheur à ceux qui vieillissent, à ceux qui souffrent, aux handicapés, quelle noble tâche!

Le Pays de Fribourg vous dit à tous merci, au revoir, et à l'an prochain, si Dieu le veut.

René Goumaz

Ascona et Abano

Pro Senectute Fribourg organise:

1. Du 29 décembre 1981 au 7 janvier 1982 à l'Hôtel Mulino à Ascona, un séjour pour les aînés désirant passer les fêtes de fin d'année en joyeuse compagnie. Excursions facultatives prévues.

Prix: Chambre à 2 lits et pension: Fr. 540.—. Chambre à 1 lit et pension: Fr. 590.—. Boissons non comprises. Voyage en train.

2. Du 21 février au 6 mars 1982 séjour agréable et bienfaisant à Abano-Terme, Italie, pour rhumatisants. Hôtel Park.

Prix: approximatif par personne, pension complète (sans boissons) Fr. 1060.—.

Compris: voyage en car très confortable; première visite médicale (obligatoire); 11 bains de boue, 11 douches et bains thermaux; deux excursions en car. Fr. 80.— à 90.— de supplément pour chambre à 1 lit.

A produire: Certificat médical récent attestant la nécessité d'une cure.

Renseignements à Pro Senectute-Fribourg, rue Saint-Pierre 26, tél. 037/22 41 53.

À BIENNE

Club du dimanche spécial

Vous savez tous que dans notre région le St-Nicolas peut se fêter deux fois. Il suffit de passer la Thielle entre Bienne et Nidau.

Vous avez même l'occasion de participer une troisième fois à cette tradition bien ancrée.

Rendez-vous ce 6 décembre au Club du dimanche et, vous verrez peut-être un bonhomme à gros manteau rouge et barbe blanche.

Bon dimanche, bon appétit. Amusez-vous bien.